



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE REGIONALE DE COATICOOK
MUNICIPALITE D'EAST HEREFORD

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
D'UN USAGE CONDITIONNEL 20-01

PROJET DE FERMETTE
360, rue Principale East Hereford

À toutes les personnes intéressées de la susdite municipalité.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra à 19:00 heures le jeudi 18 juin 2020, le conseil statuera sur la demande d'un usage conditionnel, soit :

L'installation d'une fermette sur le lot 5 486 476 dans la zone R-3 au 360, rue Principale East Hereford.

Conformément à l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, daté du 22 mars 2020, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, le Conseil municipal a autorisé par résolution numéro 20-06-96 la tenue d'une consultation publique écrite pour le présent projet de règlement.

Un avis est par la présente donné de la tenue d'une consultation publique écrite tenue entre le 2 juin et le 18 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC J0B 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

Cette demande peut être consultée au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture. Il est également possible de recevoir copie des détails de la demande par courriel.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à East Hereford, ce deuxième jour de juin deux mille vingt (2020).



François Lessard
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 2^e jour de juin 2020 entre 9.00 heures et 16.00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour de juin 2020



François Lessard
Secrétaire-trésorier